



# Comment conduire un pilotage pédagogique participatif dans une école ?

**C**hoisir les outils numériques adaptés aux parents de mon école. Cette fiche-outil a pour objectif de **décrire les principales étapes de la conduite d'un pilotage pédagogique participatif dans une école**. Notre exemple porte sur la co-construction avec vos équipes et les parents de stratégies autour du développement de la coéducation au et par le numérique, notamment par une réflexion approfondie concernant le choix des outils par rapport à leurs usages. Mais le processus peut être étendu à tout autre sujet lié aux apprentissages.

## 1. Interrogez les équipes enseignantes sur les pratiques numériques mises en place autour de la coéducation au et par le numérique, plus précisément sur les outils utilisés jusqu'à présent.

• Demandez aux professeurs de l'équipe d'établir quelques constats sur la manière d'utiliser le numérique pour favoriser la coéducation.

Par exemple :

Cycle 1

- Les parents ont-ils accès à un carnet de suivi des apprentissages numérique ?
- Communiquez-vous avec les parents via des supports numériques ?

Cycles 2 et 3

- Utilisez-vous le cahier de texte de l'ENT ?
- Vos élèves peuvent-ils retrouver les poésies, chants de la classe sur l'ENT ?
- Vos élèves ou vous-mêmes avez-vous

créé des cahiers multimédias ou autres supports accessibles aux parents ?

- Communiquez-vous avec les parents via des supports numériques (mail, ENT, réseaux sociaux)

• À l'échelle de l'école, la passation du questionnaire PCN via l'outil SELFIE, chaque année, permettra de comparer l'évolution des pratiques du numérique chez les élèves, leurs parents, voire au niveau de l'école. Les résultats de ce questionnaire permettront de **fixer des objectifs communs, notamment avec les parents.**

→ voir [la fiche-outil \[Directeur\] n°3 sur le sujet](#)

• Analysez les données transmises par l'équipe au regard des résultats du questionnaire PCN et selon les pratiques déjà mises en place dans les classes (s'il y a déjà des pratiques autour de la coéducation au et par le numérique).



## 2. Partagez les résultats de votre analyse avec l'équipe afin de leur permettre de s'en emparer

- Donnez quelques semaines aux professeurs afin que chacun réfléchisse individuellement (puis collectivement si besoin) à la meilleure façon de favoriser la coéducation, l'objectif ici étant de pouvoir définir quels outils sont les plus pertinents selon les objectifs de coéducation.
- À la fin du temps alloué à la réflexion de

## 3. Engagez un cycle de rencontres de 7 semaines avec les professeurs, les parents élus (ou des parents volontaires pour participer au projet), et les agents territoriaux en charge du périscolaire pour mettre en oeuvre ce projet (sous forme de CAP : Communauté d'Apprentissages Professionnelles)

- Durant ce cycle, qui sera composé de 4 ou 5 réunions, vous réfléchirez ensemble aux différents outils ainsi qu'aux différentes façons de les utiliser. L'objectif final étant de sélectionner différents outils numériques. Des protocoles d'utilisation de ces outils seront également établis, dans un objectif de développement et d'amélioration d'une coéducation au et par le numérique. Ces temps se feront en accord avec le plan de formation académique et de circonscription et selon les envies et les besoins de l'équipe.
- Faites-vous accompagner de l'ERUN (référént numérique 1<sup>er</sup> degré) et/ou du référént au numérique municipal, si vous ou les enseignants le jugez nécessaire, afin d'installer un travail véritablement collaboratif durant l'ensemble

## 4. Valorisez les actions menées au sein de la communauté éducative

- En conseil d'école, présentez aux parents élus et aux représentants de la collectivité territoriale le travail engagé et les objectifs visés. Complétez cette première communication par un message aux familles, par le biais de l'ENT. Évoquez la continuité pédagogique et éducative possible à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école avec les parents élus, les parents relais, dans les centres sociaux de quartiers ou dans le cadre des centres de loisirs.

chacun, réunissez un conseil des maîtres dans lequel chacun pourra présenter son travail et qui amorcera le support proposé au débat avec les parents.

Pensez aussi à prendre un temps d'échange avec les parents élus ou des parents volontaires pour participer au projet afin de recenser leurs besoins et leurs pratiques avant la rédaction du projet présenté en conseil d'école.

de ces rencontres ; il pourra jouer le rôle de facilitateur, « d'ami critique » et apporter son expertise pédagogique.

- Consacrez la 1<sup>ère</sup> réunion à la définition de la cible = objectif SMART (elle doit être Spécifique, Mesurable, Atteignable, axée sur des Résultats et limitée dans le Temps), elle permettra de recenser les besoins liés au développement de la coéducation au et par le numérique (par exemple : faire évoluer le pourcentage de parents connectés à l'ENT de 30% actuellement à 60 % ou faire évoluer le nombre de capsules vidéo...).
- Consacrez la 2<sup>ème</sup> au recensement des différents outils numériques existants et utilisables au sein de l'école. Ces différents outils seront proposés par les enseignants issus de la plateforme numérique Eduscol, ou proposés par le référént numérique. Enfin, consacrez les réunions suivantes à la sélection des outils selon les besoins recensés et à la réflexion autour des protocoles d'utilisation pédagogique de ces outils.

- Inscrivez ce travail dans le cadre du projet d'école en cours, en construisant un axe spécifique autour de la coéducation et du numérique par exemple, ou en créant un avenant.
- Présentez à chaque nouveau conseil d'école les progrès réalisés ou les défis restants à relever.